



Fonds National de Promotion
et de Communication de l'Artisanat

Présentation de la Campagne 2002

“ L'artisanat aujourd'hui ”

Mardi 22 janvier 2002 à 10H30

Centre de Conférences Edouard VII

23, square Edouard VII - 75009 Paris

Contact presse : Com 3000 - tél. : 01 45 26 59 74

Sylvie Voisin-Ancian - mail : sylvie.ancien@com3000.fr
Stéphanie Sauret - mail : stephanie.sauret@com3000.fr

L'Artisanat : un poids lourd de l'économie

L'artisanat occupe une place prépondérante dans l'économie française : il emploie aujourd'hui 10% de la population active.

Son chiffre d'affaires est supérieur à celui de la construction automobile.

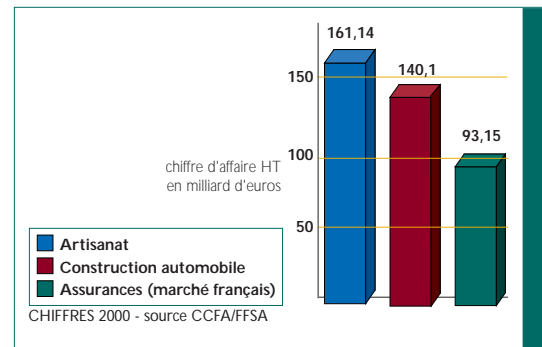
L'artisanat est constitué d'entrepreneurs qui investissent sur leur propre savoir-faire. Il est le dépositaire de traditions anciennes, de techniques éprouvées, d'une culture qu'il enrichit et adapte au gré des évolutions de la société et des goûts de sa clientèle.

C'est aussi un inventeur de nouvelles technologies, de nouveaux services. Ce sont, par exemple, des artisans qui ont fabriqué les hublots de la navette spatiale ou qui construisent aujourd'hui les prototypes des bateaux qui font la course autour du monde.

Dans tous les cas, en alliant savoir-faire traditionnel et technologies de pointe, l'artisanat a su construire les conditions lui permettant de devenir la "Première entreprise de France". Il participe activement à l'insertion des jeunes, dans tous les domaines, grâce à ses centres de formation des apprentis (CFA) et à ses écoles professionnelles.

Tourné vers l'avenir, l'artisanat s'intéresse aux innovations. Les évolutions technologiques génèrent de nouveaux projets, de nouveaux métiers qui construiront l'artisanat de demain.

L'ensemble de ces données constitue les fondements actuels de "L'Artisanat. Première entreprise de France, aujourd'hui et pour longtemps."



Le chiffre d'affaires de l'Artisanat

L'artisanat réalise 161 milliards d'euros de chiffre d'affaires (1 057 milliards de francs) en France métropolitaine, soit plus que celui de la construction automobile et plus que celui du secteur des assurances.

Le chiffre d'affaires à l'exportation est de 6 milliards d'euros (15 milliards de francs), dont les 2/3 sont réalisés sur l'Union Européenne.

Les entreprises

Les entreprises artisanales sont au nombre de 830 000 réparties dans toute la France. Une entreprise française sur 3 est une entreprise artisanale. Les entreprises artisanales (-de 20 salariés) représentent,

dans les secteurs où l'artisanat est présent, 35 % de l'emploi salarié. Les grandes entreprises (+ de 500 salariés) en représentent 32%.

Les acteurs

2,4 millions d'actifs, soit 10% de la population active.

Les métiers

250 métiers répartis dans 4 secteurs d'activité :

le Bâtiment (41%), les Services (30%), la Production (18%), l'Alimentation (11%)

Investissement

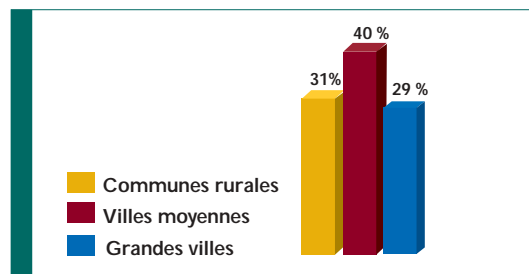
La part des entreprises artisanales dans l'investissement est de 4,57 milliards d'euros (30 milliards de francs) par an.

Répartition géographique au 1^{er} janvier 2001

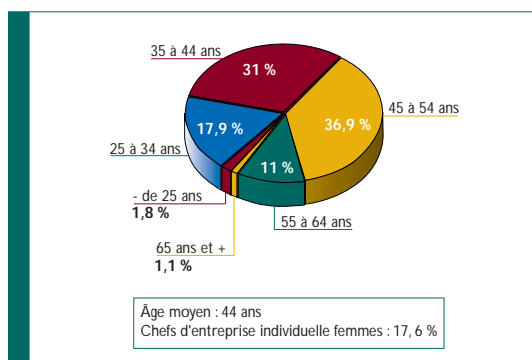
La répartition des entreprises artisanales sur le territoire est assez homogène :

31% dans les communes rurales
40% dans les villes moyennes
29% dans les grandes villes

L'Artisanat est le 1^{er} employeur dans les régions rurales.



Population



L'âge moyen des artisans chefs d'entreprises diminue régulièrement. Aujourd'hui, 9% des chefs d'entreprises artisanales ont moins de 30 ans. Les plus jeunes évoluent principalement dans les secteurs du bâtiment, des services et de la production. 17% des chefs d'entreprises artisanales sont des femmes.

Croissance

En 2000, l'artisanat a embauché 100 000 personnes.

L'alimentation

C'est 106 000 entreprises artisanales, 208 000 salariés dont 50 000 apprentis et 20,8 milliards d'euros (135 milliards de francs) de chiffre d'affaires, soit 15% du chiffre d'affaires global de l'artisanat.

Les métiers de l'alimentation se répartissent ainsi : boulanger, boucher, charcutier-traiteur, pâtissier, poissonnier, chocolatier, confiseur, glacier, crêpier, fabrication et

cuisson de produits alimentaires.

Dynamique et innovant, le secteur de l'alimentation offre de nombreux emplois pour de la main-d'œuvre qualifiée. Des perspectives intéressantes s'ouvrent aux jeunes formés à ces métiers ; 8 chefs d'entreprise sur 10 sont d'anciens salariés.

Le bâtiment

Secteur le plus important de l'artisanat, le bâtiment compte 340 000 entreprises qui emploient 655 000 salariés (dont 60 000 apprentis). Ces entreprises réalisent 50% de la valeur ajoutée du BTP, soit 55,80 milliards d'euros (366 milliards de francs).

Aux métiers traditionnels (maçon, charpentier, couvreur, serrurier, chauffagiste, carreleur, vitrier...) s'ajoutent les métiers issus des nouveaux matériaux ou des nouvelles technologies.

Depuis deux ans, le BTP bénéficie d'une conjoncture particulièrement favorable : l'embellie économique, la baisse de la TVA sur les travaux dans les logements, "l'effet tempête", ont relancé l'activité du secteur.

Selon une enquête menée par l'Institut Plus Consultant, les entreprises artisanales du bâtiment ont embauché 60 000 personnes au cours du 1er semestre 2001. Et pourtant 50 000 offres d'emploi restent non pourvues faute de main d'œuvre qualifiée disponible.

La production

Le secteur compte 147 000 entreprises et 557 000 salariés. Il est représenté par 4 familles de métiers : le travail des métaux, le textile (habillement, cuir), le bois et l'ameublement, les autres fabrications (matériaux de construction, papier, imprimerie, reproduction, arts graphiques...).

Entre 1999 et 2000, on enregistre une forte diminution des métiers du textile (-2,4%). En revanche, la fabrication de motocycles, bicyclettes et autres véhicules (+7%), la fabrication navale, ferroviaire et aéronautique (+3,7%), la fabrication d'instruments de musique etc... sont des activités en fort développement.

Les services

238 000 entreprises artisanales employant 552 000 salariés composent ce secteur. Il regroupe essentiellement les activités de transport (taxis, déménagement, ambulance), les activités de réparation, blanchisserie, teinturerie, soins à la personne (coiffeur, esthéticienne), fleuriste, photographe, nettoyage...

Le secteur des services se caractérise par une progression constante entre 1994 et 2000, avec la création de 11 000

entreprises.

Certaines activités : fleuriste, soins à la personne, toilettage canin, connaissent un fort développement. En revanche les photographes, les ambulances et surtout la blanchisserie enregistrent une baisse sensible de leur activité.

Les métiers de l'esthétique, les fleuristes, sont les métiers les plus porteurs auprès des jeunes.

Les métiers d'art

Ils ont une place à part, car ils rassemblent des activités transversales aux 4 secteurs identifiés de l'artisanat. Deux approches ont tenté de mesurer le poids économique des métiers d'art.

Par métiers : le nombre d'artisans, évalué à 10 000 a augmenté de 21% entre 1982 et 1999 ; par entreprises : le nombre d'entreprises est estimé à 14 000 et le nombre de salariés à 30 000.

Les métiers d'art s'illustrent par leur diversité et la richesse des savoir-faire. Ils peuvent correspondre à des activités de production, des activités de services et des activités artistiques.

Les métiers d'art les plus porteurs aujourd'hui sont les métiers de la céramique, de la mosaïque, du vitrail et du bois.

Le statut de l'artisan

N'est pas artisan qui veut : pour mériter cette appellation, le futur artisan doit obtenir les diplômes professionnels correspondants, des titres homologués, ou justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années sous le contrôle d'un artisan ou d'un maître-artisan. Les appella-

tions " artisan ", " artisan d'art " ou " maître-artisan " sont protégées et tout abus est sévèrement réprimé. La réputation des artisans est d'ailleurs presque toujours fondée sur leur savoir-faire, leurs compétences et leurs qualifications professionnelles. D'où l'importance de la formation.

La transmission de l'entreprise

La transmission du patrimoine chez les artisans s'effectue souvent en faveur des anciens apprentis ou salariés de l'entreprise.

Les chefs d'entreprises cèdent plus volontiers leur société ou leur fonds de commerce à des jeunes qu'ils ont formés, auxquels ils ont transmis leur savoir-faire, leurs secrets de fabrication.

La formation professionnelle, et notamment l'apprentissage, devient donc pour de nombreux jeunes, non seulement la condition nécessaire pour atteindre le statut d'artisan mais aussi une filière pour devenir chef d'entreprise et donc pérenniser l'activité de la société.

Les nouvelles technologies

Aucun métier n'échappe aux nouvelles technologies. C'est d'autant plus vrai dans les métiers de l'artisanat. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre dans quelques salons professionnels pour constater à quel point les techniques évoluent, dans tous les domaines.

L'artisan est celui qui invente, découvre ou utilise les nouveaux matériaux, les nouvelles matières, les nouveaux procédés de fabrication, de pose, d'installation. Il est perpétuellement à l'affût de tout ce qui " vient de sortir ". Il est

d'ailleurs, en tant que prescripteur, très souvent le premier destinataire des nouveaux produits avant même qu'ils soient mis sur le marché. Il est aussi le premier à être formé à ces nouvelles technologies.

Au lieu de conduire à la disparition des métiers traditionnels, elles contribuent au contraire à l'amélioration de la qualité des produits et services, ainsi qu'à la qualité de vie des artisans eux-mêmes.

La formation initiale

La formation initiale s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle peut être assurée soit sous statut scolaire dans des lycées professionnels, soit par l'apprentissage, essentiellement dans les centres de formation d'apprentis (CFA) et les écoles, en alternance avec la vie en entreprise. Dans tous les cas, ces formations, parce qu'initiales, sont sous tutelle pédagogique de l'Education nationale.

L'apprentissage, rémunéré de 25 à 78% du SMIC selon l'âge et le niveau de formation, ne se limite plus à la préparation, en deux ou trois ans après la classe de troisième, de CAP (certificats d'aptitude professionnelle), de BEP

(brevets d'études professionnelles) ou d'autres diplômes ou titres de niveau V (68% des apprentis). C'est une voie de formation à part entière, permettant d'accéder à des diplômes de niveau IV (niveau bac) tels que les BP (brevets professionnels) et les " bacs pros " et même, pour 14%, à des diplômes ou titres de l'enseignement supérieur; il peut ainsi conduire jusqu'au métier d'ingénieur; il prépare également au métier de chef d'entreprise.

75% des jeunes ayant choisi la voie de l'apprentissage trouvent une place en entreprise dès la fin de leur formation.

La formation continue

Elle s'adresse à toute personne engagée dans la vie active (salariés comme chefs d'entreprise) et également aux demandeurs d'emploi (primo-demandeurs ou en reconversion) qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences ou s'adapter aux évolutions économiques et sociales.

Elle constitue un outil privilégié de modernisation des entreprises, et en particulier de l'artisanat. Dans ce secteur, des formations spécifiques ont été mises en place à l'initiative des chambres de métiers et des organisations professionnelles.

Depuis huit ans, le nombre d'entreprises artisanales recensées en France métropolitaine est remarquablement stable. Elles sont passées de 782 712 en 1994 à 794 677 au 1er janvier 2000. Elles étaient 830 000 au 1^{er} janvier 2001 en comptant les entreprises artisanales installées dans les départements d'outre-mer.

Alors que d'autres secteurs économiques enregistraient une baisse de leurs effectifs, ceux de l'artisanat ont progressé. En outre, on assiste depuis quelques années à une diminution constante du nombre des entreprises individuelles au profit des SARL employant de 1 à 10 salariés. Cette évolution, lente mais constante, indique que les nouveaux artisans se comportent de plus en plus comme de véritables chefs d'entreprise.

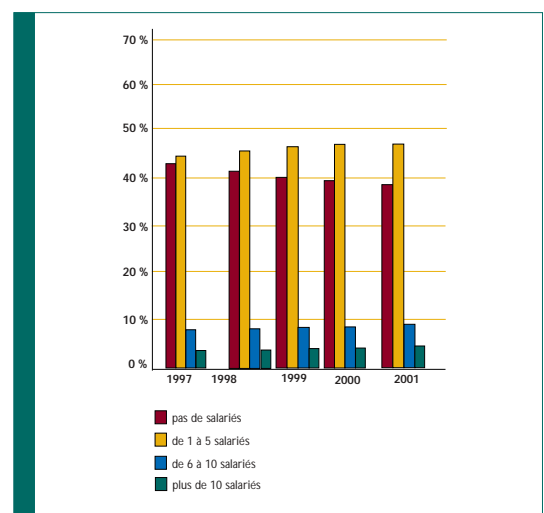
Les entreprises artisanales embauchent

En huit ans, de 1994 à 2001, les effectifs de l'Artisanat ont légèrement progressé tandis que, durant la même période, d'autres secteurs économiques enregistraient une baisse de leurs effectifs de 7 %.

Le pourcentage des entreprises sans salarié diminue régulièrement : il est passé de 43,3% en 1997 à 38,8% en 2001.

A l'inverse, les entreprises artisanales employant des salariés sont en augmentation constante : celles qui emploient de un à cinq salariés représentent près de la moitié des entreprises artisanales en France (47,4%), soit 2,5% de plus qu'en 1998. Le nombre des entreprises artisanales de plus de 10 salariés a augmenté de 4,5%, tandis que celles n'ayant aucun salarié à baissé de 4,5% durant la même période.

Répartition par nombre de salariés employés dans les entreprises artisanales



Les entreprises artisanales se structurent

Elles s'adaptent, se préparent à affronter la concurrence européenne, elles modifient leur forme juridique.

Entre 1980 et 2001, le pourcentage des SARL artisanales est passé de 5% à 34%.

Entre 1998 et 2001, le pourcentage des SARL a augmenté de 5% tandis que celui des entreprises individuelles a diminué de près de 5%.

Statut juridique des entreprises artisanales

